

Santé : des produits congelés prohibés détruits par l'OTR

La douane togolaise à travers le Commissariat des Douanes et Droits Indirects (CDDI), a procédé à la saisie et à la destruction des produits congelés, le mardi 15 décembre dans le quartier de Wonyomé, une banlieue ouest de Lomé.

Sans documents douaniers, les produits congelés sont composés de 378 cartons de dos de poulet et de poulet entier. Ces produits prohibés ont des répercussions néfastes sur la santé publique. C'est ce qui explique la décision du gouvernement Togolais d'interdire l'importation de ces produits au Togo.

L'OTR a procédé à la saisie et à la destruction d'une cargaison composée de produits de contrebande mal conservés, le 15/12/20 dans le Qt Wognomé.

Il s'agit, en effet, de 378 cartons de dos de poulet et de poulet entier en provenance du Ghana sans documents douaniers. [@PKBTchodie pic.twitter.com/cGoXzXrMMI](https://twitter.com/cGoXzXrMMI)

– Office Togolais des Recettes-OTR (@otr_togo) [December 16, 2020](#)

Par cette occasion, l'Office Togolaise des Recettes (OTR), invite donc la population à la vigilance en ces moments de fête, mais aussi à une franche collaboration dans le but de démanteler les réseaux de contrebande.